

RAYSONNAVE Raymond
15 rue la Carrière
64300 BIRON

ORTHEZ le 03 Septembre 2025 (21)

Je demande à ce que la parcelle A146 d'une superficie de 1,909Ha soit de nouveau classée en zone constructible car elle cache toutes les cases pour cela (dent creuse, bord de route, tous réseaux passant devant elle) et de plus cette parcelle serait la parcelle constructible la plus proche du groupe scolaire de village de BIRON (moins de 150 mètres donc possibilité d'y aller à pied) De plus sa valeur agricole est quasi nulle (très sèche et caillouteuse) d'ailleurs la plus grande partie de la parcelle est en fachie depuis 1991 !!! et la partie cultivée a donné 42 qx/ha de maïs en 2022 et certainement pas plus en 2025 (donc très en dessous de couvrir les coûts de production !!!) De plus, je demande que mes parcelles : A 707, 672, 137, 671, 237, 702, 684, 675 et 658 situées en zone non inondable en bordure de la rocade de BIRON et à proximité de l'échangeur de BIRON (il n'y a plus de terrains disponibles (ou si peu) côté Orthez entre l'échangeur et la ville) soient classées en future zone industrielle ou artisanale car ce sont des parcelles de petite taille (pour une exploitation agricole avec le type d'engins utilisés de nos jours) difficilement irrigables (très creuses pour y amener de l'eau et impossibles à arroser avec des pivots ou des enrouleurs (trop de routes). Ces parcelles ont produit en moyenne moins de 40 qx/ha de maïs en 2022 et certainement guère plus en 2025 donc très en dessous de mes coûts de production même en en étant propriétaire (pas de fermages à payer) et en les travaillant avec du matériel déjà amorti !!! . Elles ont vocation à devenir des fachies de très longue durée !!! donc improductives au sens agricole

